



**Programmation 2014-2020  
des fonds européens structurels et d'investissement (FESI) en Bourgogne**

**51<sup>ème</sup> comité régional de programmation**

**Consultation écrite du 6 au 13 février 2020**

Le 51<sup>ème</sup> comité régional de programmation commun aux trois fonds structurels et d'investissement européens (FESI) en Bourgogne a fait l'objet d'une consultation écrite de ses membres qui s'est déroulée du 6 au 13 février 2020.

**1. Présentation des dossiers FEDER-FSE**

**Axe 1 – Pour une croissance intelligente**

**Dossiers présentés pour programmation :**

**OS 1.1 : Renforcer la recherche publique en cohérence avec la RIS 3**

N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Coût total éligible	FEDER
BG0026029	Dijon	CHU	S-LAM: Disparités de prise en charge des patients atteints de LAM en population générale : quelles en sont les déterminants et l'impact sur le pronostic des patients en France ?	1 035 591,53 €	569 576,00 €

Le projet LAM, porté par le CHU de Dijon étudiera le parcours de soin des patients atteints de leucémie aigüe myéloïde qualifiée de pathologie de mauvais pronostic, en particulier pour les patients âgés. Les objectifs du projet sont de visualiser et d'évaluer l'efficacité de divers schémas thérapeutiques, notamment l'impact des innovations thérapeutiques actuelles sur le pronostic des patients afin d'élaborer des politiques de santé publique spécifiques et adéquates.

**Pour information :**

OS	N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	commentaire
1.4	BG0015929	JOIGNY	Société ERTOP	Rééquipement du pôle pliage	suite audit : réorientation dossier dans le cadre du règlement n° 1407/2013 de la Commission européenne du 18/12 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du TFUE aux aides de minimis
1.4	BG0021190	SAINT-FARGEAU	CYBERMECA	Modernisation, robotisation et augmentation des capacités de production	Avenant n°1 : prolongation de la date de réalisation jusqu'au 31/12/2020 et de fin d'acquittement des dépenses jusqu'au 30/4/2021
1.1	BG0019765	DIJON	INRAE	FLIPR	Avenant actant le changement de dénomination de l'INRA en INRAE
1.1	BG0005892	DIJON	INRAE	Sensorialité	Avenant actant le changement de dénomination de l'INRA

				2016	en INRAE
1.2	BG0009268	DIJON	INRAE	Leg Up	Avenant actant le changement de dénomination de l'INRA en INRAE
1.2	BG0017387	Dijon	INRAE	DAMAV	Avenant actant le changement de dénomination de l'INRA en INRAE
1.2	BG0008964	Dijon	INRAE	IRIS+	Avenant actant le changement de dénomination de l'INRA en INRAE

## Axe 2 – Pour une société numérique

Dossiers présentés pour reprogrammation :

### OS 2.1 : Assurer la couverture en très haut débit à 50% des bourguignons d'ici 2020

Dossiers à reprogrammer			Programmation à ce CRP						
N° Synergie	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Coût total éligible	FEDER/FSE	Taux de FEDER/FSE	Autofinancement	Région	Etat	Commentaires
BG0015021	Conseil Départemental de la Côte-d'Or	Construction du RIP FTTH du Département de la Côte-d'Or : Travaux Phase 1 SDANT	41 302 000,00 €	6 266 850,56 €	15,17%	17 506 580,64 €	3 167 863,40 €	14 360 705,40 €	Nouvelle proratisation des cofinanceurs
BG0014816	Conseil départemental de Saône-et-Loire	Travaux relatifs au déploiement de réseaux publics de type FTTH (fibre optique)	44 823 650,00 €	10 990 885,15 €	24,52%	13 859 346,40 €	5 880 862,88 €	14 092 555,56 €	Nouvelle proratisation des cofinanceurs et nouveau coût total

NB : Contrairement aux informations communiquées lors de la consultation, sur le dossier BG0014816 la part de l'Etat a été revalorisée à hauteur de 5 880 862,88 € au lieu de 2 765 619,21 €. Le taux FEDER n'est pas impacté par cette modification.

## Axe 3 - Vers une société à faible teneur en carbone

Dossiers présentés pour programmation :

### OS 3.1 : Augmenter la part des ENR dans la production d'énergie régionale

N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Coût total éligible	FEDER
BG0025952	Bourgogne	Syndicat mixte du Parc naturel régional du Morvan	Poste 1 de chargé de mission ENR au PNRM pour la période 2020-2022	123 000,00 €	67 301,89 €
Soutien du poste d'un des deux animateurs énergies renouvelables du parc naturel régional du Morvan sur les années 2020-2020 (cofinancement ADEME), participant à l'accompagnement des collectivités dans la réflexion liées à la transition énergétique sur le territoire du PNRM (réalisation d'études de faisabilité notamment)					

Pour information :

OS	N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	commentaire
3.1	BG0016597	Côte d'Or	SICECO	Création d'une chaufferie bois à plaquettes forestières avec réseau de chaleur pour desservir les bâtiments publics et privés à Bligny-sur-Ouche, quartiers des Cordiers (21)	Avenant de prolongation de la date de réalisation jusqu'au 31/12/2020 et de fin d'acquittement des dépenses jusqu'au 30/06/2021
3.2	BG0017999	NEVERS	SA HABELLIS	Réhabilitation énergétique de 76 logements - résidence de l'hippodrome - à Decize	Avenant n° 2 : changement de domiciliation du porteur ainsi que ses coordonnées bancaires

3.1	BG0003326	ECHANNAY	Atelier EAU <sup>2</sup>	Construction d'une chaufferie bois à plaquettes forestières avec réseau de chaleur pour 2 bâtiments communaux à Echannay (21)	Avenant n° 4 : changement de domiciliation du porteur ainsi que ses coordonnées bancaires
-----	-----------	----------	--------------------------	---	---

## Axe 5 – Pour un développement urbain durable

Dossiers présentés pour programmation :

### OS 5.1 : Réduire la consommation énergétique des bâtiments

N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Coût total éligible	FEDER
BG0019316	Saône et Loire	OPAC 71	Le Creusot - pépinière - Bâtiment H - réhabilitation de 12 logements	165 626,90 €	24 844,04 €
<p>L'opération de réhabilitation de 12 logements (bâtiment H) "La pépinière" - Le Creusot est portée par l'OPAC 71. Ce projet consiste à réhabiliter un bâti existant comportant 6 logements en T2 et 6 en T3). Les travaux envisagés sont l'amélioration énergétique pour atteindre un niveau BBC rénovation. Le projet vise à passer d'une consommation initiale de 246 kWhEP /m<sup>2</sup>.an (classe E) à une consommation cible de 91 kWhEP /m<sup>2</sup>.an (classe C), soit un gain de 155 kWhEP / m<sup>2</sup>.an.</p>					
BG0020013	Saône et Loire	Maconnais Beaujolais Agglomération	Réhabilitation du multi-accueil des Blanchettes à Macon	188 595,91 €	14 432,06 €
<p>Le projet concerne une opération de réhabilitation et rénovation énergétique du multi-accueil des Blanchettes. Cette opération est située rue des Blanchette à Macon, portée par Maconnais Beaujolais Agglomération. Il a notamment pour but d'améliorer les performances énergétiques du bâtiment, en diminuant les consommations de chauffage et d'électricité et d'atteindre le niveau BBC compatible.</p> <p><u>Dérogation :</u> Par courrier reçu le 26 décembre 2019, le porteur de projet valide les éléments d'instruction qu'ils lui ont été transmis le 21 novembre 2019 et au vu des exigences du PO FEDER FSE Axe 5 - OS 5.1 sollicite une dérogation concernant le plancher minimal (soit 22 500 €) à respecter pour le versement des subventions UE. Ce montant de subvention étant inférieur au plancher minimal de subvention UE (soit 22 500 €) exigé dans le vade-mecum de l'instruction du PO FEDER FSE 2014-2020 au titre de l'axe 5 et de l'OS 5.1 "réduire la consommation énergétique des bâtiments", l'instructeur soumet cette demande de dérogation auprès du comité de programmation relative à l'attribution d'une subvention d'un montant de 14 432,06 € au titre de la réhabilitation du multi accueil des Blanchettes à MACON.</p>					
BG0025539	Côte d'Or	CDC Habitat	Réhabilitation de 20 logements résidence SCAL A à Dijon	510 756,72 €	45 000,00 €
<p>L'opération concerne la réhabilitation thermique d'une résidence nommée SCAL et plus particulièrement le bâtiment A de 20 logements - 4 bis/ter rue de la Stéarinerie - DIJON". Elle est portée par CDC Habitat (anciennement dénomination SCIC Habitat). Cette résidence SCAL comprend 40 logements répartis sur deux bâtiments A et B. L'objectif est de réaliser une rénovation thermique performante. L'audit thermique a constaté une consommation moyenne de 246 kWhEP/m<sup>2</sup> (classe E) et les travaux engagés permettront de ramener la consommation des bâtiments à 62 kWhEP/m<sup>2</sup> (classe B), soit un gain moyen de 184,43 kWhEP/m<sup>2</sup>.</p>					
BG0025541	Côte d'Or	CDC Habitat	Réhabilitation de 20 logements résidence SCAL B à Dijon	414 811,73 €	45 000,00 €
<p>L'opération concerne la réhabilitation thermique d'une résidence nommée SCAL et plus particulièrement le bâtiment B de 20 logements - 43 bis/ter rue de Besançon - DIJON. Elle est portée par CDC Habitat (anciennement dénomination SCIC Habitat). Cette résidence SCAL comprend 40 logements répartis sur deux bâtiments A et B. L'objectif est de réaliser une rénovation thermique performante. L'audit thermique a constaté une consommation moyenne de 248 kWhEP/m<sup>2</sup> (classe E) et les travaux engagés permettront de ramener la consommation des bâtiments à 64 kWhEP/m<sup>2</sup> (classe B), soit un gain moyen de 184 kWhEP/m<sup>2</sup>.</p>					
BG0022821	Saône et Loire	MACON Habitat	Réhabilitation de 22 logements "La Goutelle" à Romanèche-Thorins	513 479,16 €	88 000,00 €
<p>Réhabilitation thermique de 22 logements collectifs sociaux - résidence « La Goutelle » à Romanèche-Thorins (71). L'opération est portée par MACON Habitat, office public de l'habitat sur le territoire de Maconnais Beaujolais Agglomération. Le projet permettra d'atteindre un niveau BBC rénovation, sa consommation globale d'énergie avant travaux s'établit à 342 kWhEP/m<sup>2</sup>/an (étiquette F)</p>					

Le programme de travaux envisagé permettra de faire évoluer le bâtiment à un niveau de performance BBC rénovation, valeur calculée de 93 kWhEP/m2/an (étiquette C)					
BG0018075	Dijon	GRAND DIJON HABITAT	Eco réhabilitation Louis Blanc 22 logements à Dijon	371 429,29 €	49 500,00 €
L'opération consiste en la réhabilitation des 22 logements de la résidence Louis Blanc, construite en 1979. Elle vise à passer d'une étiquette énergétique D avant travaux à une étiquette B (niveau BBC rénovation) après travaux, et donc à réaliser d'importantes économies d'énergie.					
BG0017950	Sens	Brennus Habitat	SENS - Quartier des Chaillots - Ilot Folie Jeannot - Bâtiment A - Réhabilitation thermique de 24 logements	526 557,98 €	54 000,00 €
Réhabilitation thermique de 24 logements situés 2 à 6 rue de la Folie Jeannot (Bât A) dans le quartier des Chaillots à SENS permettant de diminuer la consommation énergétique de 24 logements de 225,67 Kwhep/m <sup>2</sup> à 100,13 Kwhep/m <sup>2</sup> , soit un niveau BBC compatible avec un gain supérieur à 100 Kwhep/m <sup>2</sup> .					
BG0017951	Sens	Brennus Habitat	SENS - Quartier des Chaillots - Ilot Folie Jeannot - Bâtiment B - Réhabilitation thermique de 40 logements	827 058,67 €	90 000,00 €
Réhabilitation thermique de 40 logements situés 8 à 16 rue de la Folie Jeannot (Bât B) dans le quartier des Chaillots à SENS permettant de diminuer la consommation énergétique de 40 logements de 215,61 Kwhep/m <sup>2</sup> à 93,97 Kwhep/m <sup>2</sup> , soit un niveau BBC compatible avec un gain supérieur à 100 Kwhep/m <sup>2</sup> .					
BG0017952	Sens	Brennus Habitat	SENS - Quartier des Chaillots - Ilot Folie Jeannot - Bâtiment C - Réhabilitation thermique de 12 logements	322 634,30 €	27 000,00 €
Réhabilitation thermique de 12 logements situés 1 et 3 rue de la Folie Jeannot (Bât C) dans le quartier des Chaillots à SENS permettant de diminuer la consommation énergétique de 12 logements de 225,28 Kwhep/m <sup>2</sup> à 95,57 Kwhep/m <sup>2</sup> , soit un niveau BBC compatible avec un gain supérieur à 100 Kwhep/m <sup>2</sup> .					
BG0017953	Sens	Brennus Habitat	SENS - Quartier des Chaillots - Ilot Folie Jeannot - Bâtiment D - Réhabilitation thermique de 18 logements	626 331,16 €	40 500,00 €
Réhabilitation thermique de 18 logements situés 5 à 9 rue de la Folie Jeannot (Bât D) dans le quartier des Chaillots à SENS permettant de diminuer la consommation énergétique de 18 logements de 217,50 Kwhep/m <sup>2</sup> à 99,24 Kwhep/m <sup>2</sup> , soit un niveau BBC compatible avec un gain supérieur à 100 Kwhep/m <sup>2</sup> .					
BG0015560	Dijon	Ville de dijon	Piscine de la Fontaine d'Ouche - Travaux d'efficacité énergétique - mise en place d'une ventilation double flux à haut rendement	288 130,00 €	86 439,00 €
<p>Dans le cadre de la relance de son marché d'exploitation de chauffage, la Ville de Dijon a souhaité intégrer la conception et la réalisation de travaux d'efficacité énergétique (chauffage, ventilation, électricité) sur les sites les plus consommateurs d'énergie dont la piscine de la Fontaine d'Ouche.</p> <p>Les objectifs attendus, dans le cadre des travaux envisagés, s'inscrivent dans la stratégie de la Collectivité en matière d'efficacité énergétique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Garantir des économies d'énergie par la qualité de la conduite et l'amélioration des réglages (rendements d'installation) ;</li> <li>- Entretien et maintenir en permanence en bon état de fonctionnement les installations afin de garantir un service de qualité aux usagers (température, délais d'intervention, etc.) ;</li> <li>- Contribuer à l'amélioration de la performance énergétique par un programme d'actions et de travaux</li> </ul>					

### OS 5-3 : Améliorer l'environnement et l'attractivité des villes

N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Coût total éligible	FEDER
BG0019447	Nièvre	Ville de Nevers	Aménagement de l'avenue Bérégovoy	925 535,00 €	281 996,00 €
<p>La ville de Nevers, dans le cadre de sa stratégie de revitalisation du centre-ville réhabilite une artère majeure, l'avenue Pierre Bérégovoy qui relie deux marqueurs urbains emblématiques: la place Carnot et la place de la Résistance.</p> <p>En cohérence avec les documents de planification stratégique, cet espace se veut une voie apaisée, paysagée bénéficiant de</p>					

nouveaux développements en matière de smart-City.  
Située dans la continuité de l'avenue Charles de Gaulle, l'avenue Pierre Bérégofoy était une voie de transit qui permettait de traverser la ville d'Est en Ouest.

Pour information :

OS	N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	commentaire
5.1	BG0019290	NEVERS	SA HABELLIS	Réhabilitation de 36 logements - résidence de Varennes - Pourgues les eaux	Avenant n° 1 : changement de domiciliation du porteur ainsi que ses coordonnées bancaires

### Axe 6 – Pour la formation tout au long de la vie

Dossiers présentés pour programmation :

**OS 6.1 : Augmenter le taux de qualification des jeunes par l'apprentissage pour faciliter l'insertion professionnelle**

N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Coût total éligible	FSE
BG0022509	Dijon	CCI 21	Apprentissimo	202 005,27 €	90 902,37 €

Apprentissimo est une opération dont le but est, en un seul lieu, sur deux jours, la valorisation et la promotion de l'alternance et de l'apprentissage en Bourgogne sous tous ses aspects : validation de projet, information sur les métiers, mise en avant des formations, recherche d'une entreprise... Le salon est ainsi organisé en 4 villages : le Village Multi-média, le Village Conseil, le Village Métiers et le Village Recrutement. La 9<sup>ème</sup> édition d'Apprentissimo s'est tenue les 27 et 28 mars 2018 au Parc des Expositions de Dijon. Plus de 4000 visiteurs sont attendus sur les 2 jours et une trentaine d'entreprises seront présentes sur le salon.

**OS 6.3 : Mettre à disposition des citoyens un dispositif régional d'orientation de qualité**

N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Coût total éligible	FSE
BG0018136	Bourgogne	ARIQ BTP	portail BTP - Orientation approfondie	90 886,50 €	45 443,25 €

L'opération PORTAIL BTP - Orientation approfondie sera déclinée sur l'ensemble de la région Bourgogne. Il s'agira ici de mesurer les motivations à intégrer durablement un parcours qualifiant dans le BTP. Les 3 parties de l'opération ORIENTATION APPROFONDIE permettront d'identifier des compétences interprofessionnelles répertoriées dans les 7 axes du socle commun de connaissances et compétences.

## 2. Présentation des dossiers FEADER

### Programmation au titre du dispositif 6.1.1 – Dotation jeunes agriculteurs (DJA) :

31 dossiers sont présentés pour un montant de FEADER de 769 984,00 € (Subvention totale de 962 480,00 €)  
Tous ces dossiers ont obtenu la note minimale requise pour être sélectionnés et ont reçu un avis favorable des CDOA (commissions départementales d'orientation de l'agriculture).

Département	Nombre de bénéficiaires	Montant total DJA	Montant FEADER
Côte d'Or	11	408 402,50 €	326 722,00 €
Nièvre	3	119 145,00 €	95 316,00 €
Saône-et-Loire	12	434 932,50 €	347 946,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>962 480,00 €</b>	<b>769 984,00 €</b>

### Programmation au titre du dispositif 6.4.2 du PDR Bourgogne – Offre services touristiques (MO privée):

1 dossier est présenté pour un montant de FEADER de 46 128,78 € (Subvention totale de 98 257,33 €).

### Programmation au titre du dispositif 7.6.1 du PDR Bourgogne – Animation Natura 2000:

8 dossiers sont présentés pour un montant de FEADER de 185 669,01 € (Subvention totale de 237 611,85 €).

### Programmation au titre du dispositif 7.6.2 du PDR Bourgogne – Contrats Natura 2000:

3 dossiers sont présentés pour un montant de FEADER de 65 721,34 € (Subvention totale de 117 854,97 €).

### Programmation au titre du dispositif 8.6.2 du PDR Bourgogne – Mécanisation des entreprises de travaux sylvicoles et d'exploitation forestière:

7 dossiers sont présentés pour un montant de FEADER de 172 621€ (Subvention totale de 325 700 €).

### Programmation au titre du dispositif 8.6.3 du PDR Bourgogne – Modernisation des entreprises de la première transformation du bois:

1 dossier sont présentés pour un montant de FEADER de 218 177,19€ (Subvention totale de 411 655,09 €).

 Information aux membres du CRP

### Reprogrammation au titre du dispositif 2.1 – Conseil :

1 dossier fait l'objet d'une reprogrammation suite à une modification du projet.

Montant FEADER reprogrammé : 5 204,27 € (Subvention totale reprogrammée de 9 819,38€).

### Déprogrammation au titre du dispositif 1.2 – Projets de démonstration et actions d'information dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la filière bois :

4 dossiers font l'objet d'une déprogrammation suite à une modification du projet.

Montant FEADER déprogrammé : 671,07 € (Subvention totale déprogrammée de 1266,16€).

Déprogrammation au titre du dispositif 4.2.1 – Investissements dans les bâtiments dans les exploitations agricoles :

2 dossiers font l'objet d'une déprogrammation suite à une modification du projet.

Montant FEADER déprogrammé : 148 482,76 € (Subvention totale déprogrammée de 472 991,98 €).

Déprogrammation au titre du dispositif 6.1.1 – Dotation jeunes agriculteurs (DJA) :

1 dossier fait l'objet d'une déprogrammation suite à une modification du projet.

Montant FEADER déprogrammé : 1 620€ (Subvention totale déprogrammée de 2 025€).

Déprogrammation au titre du dispositif 7.6.1 – Animation Natura 2000:

1 dossier fait l'objet d'une déprogrammation suite à une modification du projet.

Montant FEADER déprogrammé : 2 390,01 € (Subvention totale déprogrammée de 4 509,51 €).

### 3. Contributions des membres du CRP

Par un email du 10/02/2020, le conseil départemental a transmis un formulaire d'abstention en raison d'un conflit d'intérêt sur la proposition d'avenant à l'opération FEDER BG0015021

Vu le règlement intérieur du CRP, les dossiers sont réputés recevoir un avis favorable selon les orientations indiquées ci-dessus.

### 4. Global sur la période 2014-2020

**FEADER** : en tenant compte des opérations proposées aux membres du CRP, le niveau d'avancement du programme s'élève à 80,97 % (+ 2,43 points depuis le dernier CRP), soit 454 972 154,00 € de FEADER programmé.

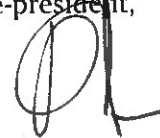
**FEDER** : en tenant compte des opérations proposées aux membres du CRP, un total de **109 057 396 € de FEDER** aura été mobilisé depuis le début de la programmation 2014-2020 (soit **59,42% du FEDER maqueté**), représentant **516 opérations** d'un **coût total éligible de 443 040 717 €** (soit 87,39% de la maquette en coût total).

**FSE** : en tenant compte des opérations proposées aux membres du CRP, un total de **24 130 758 € de FSE** aura été mobilisé depuis le début de la programmation 2014-2020 (soit **64,97% du FSE maqueté**), représentant **431 opérations** d'un **coût total éligible de 63 629 530 €** (soit 79,20% de la maquette en coût total).

**IEJ** : en tenant compte des opérations proposées aux membres du CRP, un total de **5 766 579 € de IEJ** aura été mobilisé depuis le début de la programmation 2014-2020 (soit **94,31% du IEJ maqueté**), représentant **54 opérations** d'un **coût total éligible de 8 737 242 €** (soit 95,26% de la maquette en coût total).

Dijon, le 13 février 2020

Pour la Présidente et par délégation,  
Le Vice-président,



Patrick AYACHE